

VACCINATION GRIPPE

CAMPAGNE 2026/2027

VACCINS DISPONIBLES CETTE ANNEE

Six spécialités (vaccins trivalents) sont disponibles cette année :

- **Alpharix®, Vaxigrip® et Influvac®** (contenant 15µg d'antigène par souche grippale sont indiqués chez les adultes et les enfants à partir de 6 mois selon leur RCP (= **vaccins standards/classiques**) avec dosages standards)
- **Flucelvax®** (= **vaccin standard** pour patients avec antécédents d'anaphylaxie sévère aux œufs)
- **Fluad®** (contenant 15µg d'antigène par souche grippale et un adjuvant) est indiqué chez les personnes âgées de 50ans et plus selon son RCP. (= **vaccin « renforcé »**)
- **Efluelda®** (contenant 60µg d'antigène par souche grippale) est indiqué chez les personnes âgées de 60ans et plus selon son RCP (= **vaccin « renforcé »**)

REMBOURSEMENT DU VACCIN

- **ALPHARIX – INFLUVAC – VAXIGRIP - FLUCELVAX** : remboursement sur base de la mention TPA sur base des critères (public cible) comme l'année passée
- **FLUAD** : pour bénéficiaires de 65 ans et plus, sur base de la mention TPA.
- **EFLUELDA**: pour personnes 65 ans et plus, sur base de la mention TPA.

Le pharmacien peut prescrire et administrer les 6 vaccins repris ci-dessus.

L'application du remboursement est fonction des critères et conditions de remboursement qui sont à respecter.

PUBLIC CIBLE

Le CSS a émis des recommandations en février 2026 qui préconisent l'utilisation des vaccins renforcés pour les patients de 65 ans et plus.

Le CSS indique toutefois que les vaccins à dose standard restent acceptables en cas de non-disponibilité des vaccins adjuvantés et hautement dosé.

Le mot d'ordre reste toujours « **Mieux vaut être vacciné avec un vaccin standard que pas du tout** »

Discutez avec les médecins de votre entité sur l'attitude à adopter (en cas de rupture/limitation des stocks).

CNK POUR L'ADMINISTRATION DU VACCIN GRIPPE

Administration du vaccin grippe : CNK 5522123 (honoraire de 15,50€)

Le remboursement de l'honoraire d'administration du vaccin est uniquement valable pour les **patients en règle de mutuelle** et est indépendant du remboursement du vaccin lui-même (spécialité délivrée). Encodez l'ordonnance au nom du patient et utilisez (si besoin) le N° médecin fictif 1-00001-06-999.

ATTENTION : la substitution entre vaccins trivalents « classiques » (Influvac®, Vaxigrip®, Alpharix® et Flucelvax®) est possible (surtout si le médecin prescrit « vaccin antigrippal ») mais pas avec un vaccin renforcé (avec adjuvant ou hautement dosé).

La substitution entre vaccins renforcés (Fluad et Efluelda) est possible si le médecin a prescrit « vaccin antigrippal renforcé ». Contactez le médecin si nécessaire.

Rappel : l'administration du vaccin ne peut se faire que dans la pharmacie.

N'oubliez pas d'encoder la vaccination dans Farmaflux (compléter l'eform) !

Vous pouvez consulter le statut vaccinal (historique de vaccination) d'un patient pour toutes les vaccinations via l'eForm et Farmaflux.

Grippe remboursement

C

	Vaccin antigrippal standard (IIV3)	Vaccin antigrippal renforcé à haute dose (HD-IIV3) Autorisé à partir de 60 ans	Vaccin antigrippal renforcé avec adjuvant (aIIV3) Autorisé à partir de 50 ans	Vaccin antigrippal standard produit sur culture cellulaire
Prix public (€)	17,74	30,87	30,87	17,74
Ticket modérateur (€)	4,08	7,92 à partir de 65 ans	7,92 à partir de 65 ans**	4,08
Ticket modérateur avec intervention majorée (€)	2,45	4,71 à partir de 65 ans	4,71 à partir de 65 ans	2,45
Nom commercial	Alpharix®, Influvac®, Vaxigrip®	Efluelda®	Fluad®	Flucelvax®

Depuis le 1er février 2026

Fluad® et Efluelda® sont remboursés à partir de 65 ans, dans le cadre du régime du tiers payant:

- aucun formulaire de demande (annexe A), n'est plus requis
- ces vaccins peuvent être prescrits par les pharmaciens.

Grippe Recommandations

Tableau récapitulatif des recommandations de vaccination contre la grippe 2026-2027

Population	Sous-groupe	Vaccin privilégié	Vaccin à envisager	Remarque
Population générale		Vaccin standard  (à partir de 50 ans)		
18 - 49 ans	Groupe à risque, femmes enceintes, personnes travaillant dans le secteur des soins de santé, avicole et porcin	Vaccin standard 		
18 - 64 ans	Personnes immunodéprimées	Vaccin standard 	Vaccin adjuvanté 	La réponse immunitaire sous-optimale peut être améliorée grâce à l'adjuvant.
50 - 64 ans	Groupe à risque	Vaccin standard 	Vaccin adjuvanté 	Le vaccin adjuvanté est autorisé à partir de 50 ans. Le vaccin à dose élevée n'est autorisé qu'à partir de 65 ans.
	Insuffisance rénale ¹	Vaccin standard 	Vaccin à dose élevée 	De meilleurs résultats d'études ont été observés avec le vaccin à dose élevée chez les patients souffrant d'insuffisance rénale.
≥ 65 ans		Vaccin à dose élevée  ou vaccin adjuvanté 	Vaccin standard  en cas d'indisponibilité	Les deux vaccins renforcés ont montré une supériorité clinique par rapport aux vaccins à dose standard, mais le niveau de preuve est plus solide pour le vaccin à dose élevée que pour le vaccin standard adjuvanté.
	Insuffisance rénale ¹	Vaccin à dose élevée 		
Antécédents d'anaphylaxie sévère aux œufs ²		Vaccin cultivé sur cellules (Flucelvax) 		

 = remboursé
 = non remboursé

Tableaux : source APB